



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7180 SENEFFE 1
6/1480

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
de l'a.s.b.l.

HORS-LES-MURS

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024
BUREAU DE DÉPÔT: 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 102 - 4e trimestre

décembre 2005

Au sommaire de ce numéro « Spécial Femmes » :

Quel monde voulons-nous? (*Thérèse Marlier*)

Bonjour, je suis aumônière ... (*Anne-Marie*)

L'aumônerie de prison, un laboratoire d'Église ouverte (*Christine Deltour*)

Travailler La politique au féminin (*Véronique Herman*)

Des femmes en recherche théologique (*Mary Phil Korsak*)

Le ministère féminin vu par quatre femmes pasteures et une rabbin (*Mosaïques*)

Rencontres à HLM ... (*Marie Muraille-Meunier*)

Ministères féminins : de la réflexion à l'action (*Marie-Astrid Collet-Lombard*)

Après le Congrès de la Fédération Internationale (*Pierre Collet*)

Le Bulletin n° 5 du Réseau PAVÉS est inséré au centre de ce numéro

Hors-les-Murs est une association sans but lucratif née en 1979. Elle réunit, avec leurs conjoints, des femmes et des hommes qui ont renoncé à l'état religieux, qui ont quitté ou ont été priés de quitter le ministère sacerdotal, ainsi que des prêtres en fonction et des laïcs qui partagent ses objectifs. Au plan international, HLM fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés.

L'association poursuit trois objectifs majeurs:

- *un service d'information*, une entraide et une écoute pour celles et ceux qui ont entrepris la démarche "d'accession à l'état laïque", ainsi que pour les femmes "clandestines" de prêtres et religieux en fonction;

- *une aide juridique* en particulier pour la reconnaissance de droits ignorés par la société civile ou l'institution ecclésiastique;

- *un travail de sensibilisation* en vue de transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société.

Nous sommes attentifs à respecter la pluralité des convictions. Pour beaucoup d'entre nous cependant, il semble opportun de poursuivre la réflexion sur les formes des ministères appelées par nos contemporains. Mais aussi d'élargir la réflexion sur d'autres aspects de la vie chrétienne: contenu et formulation de la foi, promotion de communautés, multiples appels qui jaillissent de la pensée et de la morale contemporaines, ...

Nous nous insurgeons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat. Nous appelons de nos vœux des fonctions ministérielles ouvertes à des femmes et à des hommes reconnus comme équilibrés et compétents par les communautés. Nous aspirons à une autorité démocratique qui ne soit plus constituée d'une caste d'hommes âgés et célibataires, seule détentrice du pouvoir.

Nous voulons contribuer à une parole libre et inventive par la publication de notre périodique. HLM adhère au réseau PAVÉS « Pour un Autre Visage d'Église et de Société », tant pour lui apporter notre soutien et notre point de vue spécifique que pour nous assurer une plus grande ouverture d'esprit et une audience élargie. Les nouvelles, l'agenda, les principaux articles de notre bulletin se trouvent dès lors sur ce site: www.paves-reseau.be et sur www.hlm.be.tf

Siège social de l'a.s.b.l. (enregistrée n° BCE 421 288 024) : rue de Burdinne 6, 4217 Héron

Contacts :	Marie Muraille	tél/fax: 02 653 04 40 mariemeunier@tele2allin.be
	Jean-Loup Robaux	tél: 081 44 4387 jean-loup@robaux.be
	Paul Bourgeois	tél: 085712968 (aussi pour les questions juridiques) fax: 085 82 74 63 crm-mediation@belgacom.net
	Lia Bertho	tél/fax: 0437947 76 ou 0476 33 89 74
	Thérèse Marlier	tél : 071 30 04 40 therese.marlier@tiscalib.be
	Marie-Astrid Lombard	tél : 06721 0285 colletma@hotmail.com
	Gwendoline	tél : 0496 664 663 (contact des compagnes de prêtres)

Éditeur responsable de HLM et destinataire du courrier des lecteurs :

Pierre Collet, chemin Barbette 3, 1404 Bornival- 067210285 - pierrecollet@hotmail.com

Rédaction de la revue : Pierre Collet (ci-dessus) et Jean-Marie Culot, rue St-Henri 60, 1200 Bruxelles - 027335854 - jm.culot@scarlet.be

Comptabilité, cotisations (envoi de la revue à partir de 10 €) et changements d'adresse:

Jean-Pierre Laurent, Hameau de la Warte 1, 7181 Feluy - 067877862-

jean.pierre.laurent@skynet.be

Compte bancaire (banque Fortis): H.L.M. 001-1127473-21 à 7181 Feluy

de l'étranger: BIC: GERABEBB / IBAN: BE17 0011 1274 7321

Étonnantes de créativité et de courage, les femmes sont actives en Église. Nous le savions mais nous souhaitons aller les rencontrer sur le terrain. Multiples et parfois dans l'ombre, qu'elles soient protestante, catholique, juive, laïque, ... c'est le vécu qui les anime, c'est la vie qui les épanouit. Elles ont le sens du réel et la plupart ne se sentent pas liées aux structures et dogmes brandis par la hiérarchie; ces références-là, elles n'en n'ont pas subi le carcan, comme tant d'hommes passés du moule du séminaire à la structure figée de la cléricature. Certaines se sentent bien là où elles sont: elles s'épanouissent parce qu'elles sont reconnues dans leur service d'église; d'autres espèrent des changements tel le libre choix du célibat qui ne les confinerait plus dans la clandestinité; les unes se rencontrent hors institution, hors frontières: elles sont en recherche théologique; les autres, après avoir milité en Église, font le pas de la transgression. Au nom de l'Évangile, elles souhaitent voir enfin mis en pratique le texte de Paul, *"il n'y a plus ni homme ni femme"* (Ga 3,28). Est-ce un vécu impossible dans l'Église d'aujourd'hui?

Une fourmilière est en marche, parfois en silence, parfois bruyante, mais généreuse, efficace ... Et dans leur cœur, une aspiration: un autre monde est possible, là où hommes et femmes accordent leurs aspirations et croisent leurs compétences et charismes pour transformer notre société. C'est là que Dieu se découvre et qu'Il nous incite à aller de l'avant.

Notre petite équipe de rédaction issue du conseil d'administration a pris plaisir à retrouver, entre femmes, à Charleroi, quatre fois, durant trois mois. Les mails ont chauffé mais le courrier postal et le téléphone également. À partir de nos propres expériences partagées et de lectures suggérées, un fil conducteur et des pistes furent tracées, chacune s'engageant là où elle se sentait motivée. Jean-Marie et Pierre ont accepté quelques missions relevant de leur responsabilité du bulletin HLM ... Pas d'exclusion!

Nous vous livrons d'une part des articles qui soit synthétisent nos réflexions croisées, soit font le point sur un thème précis. D'autre part, plusieurs témoignages de femmes engagées sur le terrain vous sont proposés: des femmes qui directement ou par interview nous ont livré leur expérience de femme parfois "en ministère" et les questions que cet engagement suscite. Le nombre de pages ne nous permet évidemment pas l'exhaustivité dans cette féconde matière. Nous vous souhaitons autant de plaisir à lire ce dossier que nous en avons eu à le concevoir. Vos réactions et témoignages sont les bienvenus.

Thérèse, Cécile, Marie et Marie-Astrid

Quel monde commun voulons-nous ?

Le dualisme de notre monde est une évidence. C'est déjà vrai pour l'espèce végétale, animale, a fortiori pour l'espèce humaine. Le féminin serait-il bien coté dans nos pays ?

En parcourant des rayons de librairie, je constate un nombre important et varié de magazines féminins : le classique, le populaire *Femmes d'aujourd'hui*, *Elle*, *Axelle*, la revue du mouvement *Vie féminine* et bien d'autres...

HLM a-t-il quelque chose à écrire sur ce sujet et ce, à partir d'une réflexion et d'un vécu ? Peut-être... En effet, un certain nombre d'hommes et de femmes ont transgressé l'obligation du célibat sacerdotal dans l'Église catholique. Ils ont fait alliance, voire mis des enfants au monde. Elles sont épouses légitimes, ou amies, reçues ou cachées. Ces femmes ont, avec époux ou compagnon, ouvert une porte, mis un coin dans ce mur toujours bétonné du célibat ? Elles peuvent en parler ...

Parmi les nombreuses lectures offertes à ma curiosité, j'ai épinglé un article de Françoise Collin : *Le féminisme pour quoi faire ? Genèse et formes d'un mouvement*. Une réflexion de cette philosophe m'atteint de plein fouet : « Le principal acquis du féminisme, c'est d'avoir sorti les femmes de leur position de dépendance pour les rendre conscientes, actrices de leur destin, même si les structures sociales et symboliques résistent (...). Il (le féminisme) souhaite une restructuration fondamentale des rapports entre les sexes qui engage les unes et les autres par rapport au monde »¹.

Cette affirmation concerne tout autant l'économie, la culture, la gestion de la terre et des eaux, l'éducation des enfants et des jeunes, les philosophies, les religions que la gestion de la vie quotidienne privée. C'est un partenariat, un système associatif de personnes égales en droits comme en devoirs, chacun et chacune respecté et reconnu dans ses différences... Cela change les relations homme/femme et leur rapport au monde !

Le patriarcat domine encore : la violence existe toujours. Elle est le fait d'hommes et de femmes. Mais les femmes en sont davantage victimes. J'en veux pour preuves les discriminations au travail : embauche, salaires, promotions, harcèlement, ... *Amnesty International*² axe toute sa campa-

¹ *Revue Nouvelle*, n° 11, 2004, p. 9-25, extraits tirés des p. 14 et 23

² www.amnestyinternational.be

gne sur *Halte à la violence contre les femmes*. Son slogan « *Si tu bats ta femme, t'es pas un homme...* » nous rappelle aussi ce fléau qui transcende les classes sociales.

Une autre structure de société est souhaitée par les femmes et certains hommes, et soutenue par le féminisme. Ce qui est en jeu, ce n'est pas le droit à l'égalité, encore moins au pouvoir, mais plutôt une nouvelle manière d'être responsable ensemble du bien commun de l'humanité. De cette gestion de l'humain dans toute sa dimension dépend notre avenir et celui des générations futures.

Et les religions ? L'église catholique entres autres, que dit-elle à propos des femmes ? Comment se vit le partenariat dans cette institution ?

Jésus, l'homme qui est venu parler aux femmes et aux hommes de son temps, que dit-il ? que fait-il ? Il s'entoure d'hommes et de femmes ; il écoute, défend et valorise des femmes. L'épisode de la femme adultère est un bon témoin de ses prises de position vis-à-vis des femmes.

Aujourd'hui, quelle est la parole de la hiérarchie à propos des femmes ? Quel est son comportement lorsqu'il s'agit de leur donner leur part de responsabilité à tous les échelons dans cette église hiérarchiquement masculine ?

En fait, les hommes et les femmes de notre temps n'aspirent-ils pas à dépasser ces règles, ces limites pour s'ouvrir à une nouvelle étape, à une nouvelle richesse... ?

Thérèse MARLIER

Merci, Jean-Pierre ...

Cette livraison du bulletin est la dernière réalisée par Jean-Pierre Laurent, notre imprimeur: des contraintes techniques l'obligent à jeter le gant après plus de vingt ans d'un travail parfois difficile. Quelle patience, mais aussi quelle ténacité! Nous avons aussi apprécié ton accueil et ta capacité d'adaptation ... Merci aussi de bien vouloir continuer à gérer les comptes de l'a.s.b.l., le fichier d'adresses et l'envoi de notre revue.

Erratum

Dans notre numéro précédent (HLM 101 p. 4, milieu), une lecture trop rapide nous a fait commettre une grosse faute de sens: Charles Chaland y parlait de son expérience d'un « célibat refuge» et non d'un « célibat refusé » ... Qu'il veuille bien nous pardonner.

Bonjour, je suis aumônière, comment allez-vous ?

J'ai été invitée à vous exposer quelques réflexions concernant ma fonction d'aumônière hospitalière vécue en tant que femme. Dans une fonction où, auparavant, il n'y avait que des prêtres et des religieuses, nous sommes de plus en plus nombreuses et présentes dans les aumôneries hospitalières.

Qui nous ? Les femmes, des laïques.

Les patients sont en général avisés par un feuillet lors de leur admission de la composition de l'équipe d'aumônerie, donc de notre présence et de notre disponibilité. Certains sont surpris : « Tiens les femmes font cela maintenant » ou « je m'attendais à la visite d'un prêtre ».

Quelle richesse peut parfois naître de cet inattendu ! Nous sommes un autre visage d'Église. Nous ne rencontrons certainement pas les personnes de la même manière qu'un aumônier homme.

Mon statut de femme, pour ma part : épouse, mère et grand-mère, me rapproche du vécu des personnes que je rencontre, et, très souvent on me pose la question : « Vous êtes mariée ? », « Vous avez des enfants ? » sous-entendu : puis-je lui parler de ma vie ? Va-t-elle me comprendre ? Puis-je lui faire confiance ?

Oui, nos vies se font écho, nous sommes sur la même longueur d'onde. Joies, souffrances...

Notre atout est aussi, je crois, notre sensibilité et notre intuition féminines. Nous pressentons parfois les choses, les non-dits, ce qui se cache derrière telle ou telle confiance, car, c'est d'eux-mêmes et de leur vécu que les malades et les familles nous parlent.

Moments de vie partagés, mains réunies dans la tristesse, notre penchant maternel qui reconforte.

Moments de foi et de spiritualité partagés, tellement profonds parfois.

La difficulté serait peut-être, pour moi, de ne pas me laisser trop envahir intérieurement afin de garder la juste distance qui me permet de rester disponible pour chaque personne rencontrée.

Pour certaines personnes, c'est la présence du prêtre qui est nécessaire, il est la référence, celui qui est présent dans les moments importants de la vie du chrétien.

J'en viens donc à vous dire que nous travaillons en équipe, aumônier, religieuse et laïque et que cette mixité enrichit le groupe.

Nous venons chacun avec notre vécu, notre spécificité, notre sensibilité, notre tolérance, notre écoute qui font la richesse et la complémentarité de cette équipe. En aucun cas, nous ne voulons nous substituer à l'aumônier. Nous collaborons.

Anne-Marie N.

L'aumônerie de prison ... Un laboratoire d'Église ouverte

Christine, 40 ans, est assistante sociale criminologue de formation. En 1989, elle propose ses services à Eric Hage, doyen de Braine-l'Alleud. Il lui propose d'emblée de devenir assistante décanale, en remplacement de Chantal Lefèvre, mariée et mère de famille elle aussi, et qui fut la première femme à assumer cette fonction en Brabant wallon.

Durant huit ans, elle travaille en étroite collaboration avec les neuf prêtres du doyenné : je ressens vraiment ça comme un appel. *J'ai été envoyée en mission et j'ai été appelée par des gens qui y ont cru avant moi, qui m'ont révélée. Ce que j'y ai vécu a donné beaucoup de sens dans ma vie et a été bien vécu autour de moi....*

Être femme en ministère d'Église ? *La plupart des animateurs sont des femmes animatrices, ce n'est pas pour rien. C'est quand même super d'avoir de temps en temps cette rencontre d'un regard différent sur le monde. On n'est pas majoritaire, on a notre regard qui reste minoritaire. Mais enfin, je l'ai toujours vécu comme un plus. Et je me suis toujours sentie reconnue : de la part des prêtres aussi, ils sont en attente vraiment. Moi, je n'ai pas désiré venir leur imposer ma perception des choses, ma volonté de faire bouger l'Église. C'est un service que je rends...*

En 1999, Marcel Coget, aumônier de la prison de Nivelles, est atteint par la limite d'âge et par des difficultés de santé : Christine est appelée à lui succéder dans ce ministère en tant que "membre de l'équipe d'aumônerie de la prison de Nivelles". Revenir en prison (ses stages l'y avaient déjà amenée)... un nouveau défi qu'elle se sent appelée à relever. *C'était le début d'une ouverture vers les femmes aumônières, surtout dans le monde des hommes, puisqu'on avait des femmes aumônières ou des sœurs qui étaient chez les femmes. ... Mes collègues aumôniers ne m'ont jamais mis de bâton dans les roues, au contraire. ... On met en évidence l'importance de la complémentarité. En prison, il n'y avait aucune femme qui entrait dans l'espace de vie des détenus ; ni les surveillantes, ni les assistantes sociales ne pénétraient dans les chambres... Il a fallu passer un peu à travers les inquiétudes sécuritaires, le personnel étant inquiet car il est garant de la sécurité.*

Celle qui pour ses proches, sa famille et surtout les détenus est "aumônière de prison", y travaille sans crainte : *même si je suis une femme et si je suis mariée, les détenus nous reconnaissent une mission. Nous sommes envoyés par l'Église, ils nous reconnaissent un rôle qui n'est assuré par personne d'autre. De là, énormément de respect.*

La vie est mise à rude épreuve en prison ? *Les questions fondamentales se posent : Pourquoi je vis ? Qu'est-ce que je fous ici ? Quand est-ce que je m'en sortirai ? Pourquoi souffrir ? C'est quoi la culpabilité ? La responsabilité ? La mort ? Le suicide ? Le mariage ? Le deuil ? Tout ça, ils le vivent dans leurs tripes et nous, on survole ça... Heureusement, depuis le début, je suis supervisée, avec une thérapeute, une fois par mois. On a aussi des réunions d'équipe où l'on peut dire ce qui a été dur, ce qui pose question ; on ne sait pas répondre à tout, les situations nous poursuivent.*

Le monde de la prison, un monde à part ? *Oui, un milieu d'Église très ouvert où on demande énormément d'adaptabilité, de souplesse de tout le monde, puisqu'on est en face de gars qui ont été parfois presque jusqu'au bout et qu'il faut accueillir avec ce jusqu'au-boutisme, ces excès. Donc, déjà dans notre fonction, on est appelé à s'ouvrir à la différence de l'autre, aussi bien en équipe que dans l'écoute de l'autre....*

Mais la question du ministère ne se pose pas pour moi. Je ne me sens pas du tout appelée à exercer un autre rôle que celui que j'occupe déjà, dans l'eucharistie par exemple. ... Nous venons d'avoir une journée entre aumôniers consacrée à la réconciliation en milieu carcéral : la question se pose évidemment. Si vraiment, le cheminement du détenu a été tel qu'on

aboutit à un besoin de réconciliation, je remettrai ça à Dieu d'abord. Et je crois qu'il m'aidera à trouver les mots et les gestes qu'il faut pour vivre ce chemin jusqu'au bout avec le détenu. Qui ne seront pas les mots et les gestes du sacrement de réconciliation, qui seront autres, qui seront adaptés à la situation et à son besoin à lui. Comme je crois que la grâce surabonde partout où des hommes de bonne volonté cherchent à découvrir le visage de Dieu, et bien la grâce surabondera et sera source de vie pour le gars. Si la demande du détenu est autre, car il a tout un passé, un héritage culturel qui fait que sa demande est d'être entendu par un prêtre, il est clair que je l'accompagnerai avec le prêtre.

Qu'attends-tu de l'Église ? Je ne suis pas une revendicatrice mais par contre j'attends que ceux qui sont au-dessus de nous et doivent gérer de plus grands espaces d'église aient cette sagesse d'ouverture à la femme qui aura progressivement pris sa place là où elle la trouve et qui donc pourrait aussi occuper une place au-delà de représentante... J'attends de la hiérarchie une certaine sagesse. Je crois qu'il y a le discours officiel et le discours officieux et que la hiérarchie est bloquée dans son discours officiel. Mais la vie est fort compliquée. Ne simplifions pas.

Vous creusez des chemins. L'aumônerie de prison, un laboratoire ?

Je fais partie du bureau des aumôniers, l'organe qui aide l'aumônier en chef à prendre des décisions de contrats, d'envoi en mission, de stages, de formation des aumôniers, et nous sommes deux femmes et trois hommes. Cela a été un choix de mettre autant de femmes. ... Au niveau des aumôneries de prison, ils (la hiérarchie) nous disent : "Allez-y, osez !" De manière non officielle, mais pour moi, cela suffit : ils le disent, c'est génial. C'est à cette Église-là que je crois. Revendiquer une place au-delà, si c'est pour l'avoir d'arrache-pied, non, je ne le sens pas.

Extraits d'une interview de Christine DELTOUR
par M.-A. Collet, novembre 2005

Dernière minute: On lira avec grand intérêt la conférence que vient de donner à la cathédrale de Strasbourg le 29 novembre Marie-Jo THIEL, professeure d'éthique et de théologie morale, sur « Femmes dans l'Église du Christ ». Sur www.cathedrale-strasbourg.asso.fr

Travailler comme aumônière, quand on est laïque et femme?

Je dirais que le pourcentage de personnes qui réclament l' "aumônier" est aujourd'hui assez bas. Il s'agit souvent de personnes âgées très attachées au prêtre qui, avant mon arrivée, fonctionnait seul pour tout l'hôpital. Certaines vivaient une communion spirituelle avec lui, dans le non-dit, je pense. Pour d'autres, sa manière de consoler en distrayant par toutes sortes de discours leur manque. Et je ne peux déceimment pas jouer ce rôle.

Anecdote : lors de l'hospitalisation d'un prêtre, récemment, nous avons été reçues avec beaucoup d'étonnement. Bien qu'il avait lu notre feuillet d'accueil clair au sujet de l'équipe d'aumônerie composée de cinq femmes, il s'attendait à voir débarquer le prêtre officiant chaque semaine et appelé pour les sacrements. Il l'a même nommé "*L'aumônier*" ! alors qu'il ne fait pas d'aumônerie, c'est-à-dire d'écoute et d'accompagnement des malades.

C'est donc avec quelques personnes initiées depuis longtemps par l'Église qu'il est parfois difficile de démontrer l'objet de notre mission. Mais pour la grande majorité des malades, nous sommes les bienvenues.

Nous sommes souvent les confidentes de récits de vies. Car personnes "chrétiennes", nous sommes supposées ouvertes, accueillantes, prêtes à pardonner, ... et non susceptibles de répéter... Il nous arrive aussi d'être considérées comme témoins d'une foi, d'une morale et d'être interpellées pour des questions de choix de vie...

Il n'y a malheureusement pas d'homme dans notre équipe et je pense que cela manque surtout pour certains malades masculins qui se sentiraient peut-être parfois mieux compris.

Notre seule collaboration avec un homme, c'est avec le prêtre. Et de ce côté-là, c'est autre chose. Je sais que certains prêtres sont vraiment devenus ou restés des hommes, vivants, dans le monde. Mais certains sont restés des personnages "à part", dotés d'une responsabilité intouchable. Et ils entendent être considérés comme tels. Il m'est d'ailleurs difficile de parler de collaboration ; je dirais de la diplomatie. À mon grand regret, nous devons ainsi faire, sans pouvoir donner aux célébrations le sens qu'elles devraient avoir dans ce milieu hospitalier. L'évêché ne nous proposera personne d'autre et il est aujourd'hui encore inconcevable de fonctionner en équipe d'aumônerie sans prêtre, de près ou de loin.

Véronique N.

La politique... au féminin

La demande qui m'a été adressée était de partager avec vous, lecteurs, un témoignage personnel. Mon expérience en politique est brève. La parole que je livre ici, en forme de récit, manque sans doute de recul. Je serais heureuse de la mettre en débat avec vous, d'approfondir la réflexion sur les enjeux de la présence des femmes en politique.

Quelques mois avant les élections communales d'octobre 2000, le président de la section locale du Cdh m'a demandé si je pourrais être candidate sur la liste qu'il était en train de constituer. Depuis quelques années, je travaillais alors dans le milieu associatif, plus précisément dans les mouvements d'Éducation Permanente proches du Mouvement Ouvrier Chrétien : Pastorale ouvrière, Vie féminine, Cefoc (Centre de formation qui a remplacé le séminaire Cardijn).

J'ai assez vite accepté la proposition, tout en précisant que mes motivations "collaient" à mes engagements précédents : je souhaitais promouvoir pour ma commune un projet politique proche de l'associatif, soucieux des moins favorisés. Deux de mes priorités étaient, d'une part, de développer l'accueil réservé aux personnes d'origine étrangère très nombreuses sur notre territoire ; d'autre part, d'augmenter le nombre de places d'accueil en crèches pour les jeunes enfants.

J'ai compris plus tard que, du point de vue du parti, mon profil était intéressant non pas tant pour mes motivations que parce que j'étais une femme (les quotas de femmes sur les listes n'étaient pas faciles à atteindre !), jeune et relativement connue par mes engagements paroissiaux et associatifs. Le calcul était bon puisque j'ai été élue avec suffisamment de voix pour occuper un poste d'échevin. Les rapports de force internes étaient cependant tels que c'est un homme, plus âgé et plus expérimenté qui a obtenu ce mandat pour les trois premières années de la législature. J'ai mis à profit ces trois années comme conseillère communale pour "apprendre le métier" : découvrir le fonctionnement de l'administration, ses relations avec le pouvoir politique, les multiples facettes de ma commune, les compétences respectives du pouvoir législatif et de l'exécutif... C'était un

temps de formation intéressant, marqué par l'enthousiasme d'une équipe assez jeune, conduite par un bourgmestre ouvert.

Vint ensuite mon tour d'exercer le mandat d'échevine. À mon arrivée, le Collège est devenu majoritairement féminin : un cas unique parmi les villes de Wallonie, que la presse n'a pas manqué de souligner !

Un constat cependant : les compétences-clés, j'entends par là celles qui confèrent une plus grande part de pouvoir et des budgets plus importants (voiries, travaux, enseignement, bâtiments, finances...) sont restées aux mains de la minorité masculine, les femmes se partageant les compétences plus sociales et culturelles.

Au rayon des découvertes positives, je noterais celle de pouvoir, comme mandataire, fédérer les énergies, donner les moyens aux gens et aux associations de réaliser leurs projets, de travailler ensemble ; celle aussi de pouvoir, collégialement, donner une véritable orientation sociale à la politique locale.

Je n'ai pas vraiment observé de spécificité dans la manière dont les femmes que j'ai côtoyées exercent la fonction scabinale. Une plus grande efficacité, peut-être, dans la gestion des dossiers ; une ténacité aussi, une volonté farouche de s'imposer dans des débats difficiles pour obtenir le financement d'une crèche ou d'un projet interculturel...

Ce qui me frappe, par contre, c'est l'emprise généralisée des jeux de pouvoir qui n'épargne certainement pas les femmes ! C'est peut-être "la loi du genre". Pourtant, j'ai personnellement assez mal vécu que les ambitions et les carrières individuelles prennent couramment le pas sur les dynamiques d'équipes et les enjeux de société. Curieusement, je m'attendais moins à cela de la part des femmes...

Pendant deux ans, je me suis beaucoup investie dans cette fonction d'échevine. Trop, peut-être. J'ai renoncé à ma vie professionnelle pour assumer à la fois mon mandat et ma famille. Tâche difficile, commune à toutes les mères de jeunes enfants que de concilier plusieurs engagements!

L'arrivée prochaine d'un nouvel enfant m'amène aujourd'hui à démissionner. Si je reste conseillère communale, c'est avec la conviction qu'il y a du chemin à parcourir, hommes et femmes ensemble, pour bâtir une nouvelle culture politique, pour faire de cette fonction importante un réel service à la société.

Véronique HERMAN (Cefoc)

Des femmes en recherche théologique

Rencontrer Mary Phil Korsak, anglaise installée en Belgique depuis 1961, membre de la Communauté des familles à Bruxelles et de l'Association Européenne des Femmes en Recherche Théologique (AFERT), constitue une stimulante et profonde découverte.

Fondée en Suisse en 1986, l'AFERT rassemble aujourd'hui près de 500 femmes venues majoritairement d'Europe, celles d'autres continents rejoignant régulièrement le groupe lors des Congrès bisannuels. L'association a pour objectif de réunir des femmes engagées dans la recherche théologique de toute l'Europe, de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, et de leur permettre un échange fructueux. Tous les deux ans, une conférence européenne est organisée sur un thème d'actualité dans la théologie féministe. Entre ces conférences, les membres des différents pays se rencontrent au sein des réseaux nationaux ou régionaux. En 1993, sous la présidence de Mary Phil, ce fut à Leuven, dans des bâtiments de la KUL, que près de 120 femmes ont travaillé sur le thème "Proclamant notre identité : les femmes face aux traditions religieuses en Europe". Une liturgie féministe eut lieu dans le jardin du Collège du Pape !

Comment Mary Phil est-elle arrivée à l'AFERT ?

Je suis linguiste. Pendant 17 ans, j'ai formé des traducteurs et des interprètes à l'Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI). Après cela j'ai eu envie d'explorer autre chose : je me posais des questions à propos de tous ces messages contradictoires qui m'arrivaient, venant de l'Église ou du dehors de l'Église. Et il se fait que le Centre d'Études Théologiques et Pastorales (CETEP) s'ouvrait cette année-là aux laïcs ; j'y ai suivi des cours, et notamment ceux de Jean Mouson. Nous sommes devenus de grands amis et c'est grâce à lui que je suis allée vers l'exégèse. Je suis revenue ainsi aux langues et à la littérature, de sorte que si je peux me qualifier, je dirais que je suis bibliste et traductrice de la Bible. C'est proche de la théologie et je n'hésite pas à m'impliquer dans l'AFERT, mais je ne suis pas une vraie théologienne.¹

¹ Voir sur son site : www.maryphilkorsak.com, les travaux et recherches dans ce domaine de la traduction de la Bible.

Les femmes de l'AFERT ne sont pas des militantes : il leur importe de pouvoir se connaître et s'écouter dans toute la diversité qu'elles représentent. En se faisant membre, aucune ne doit préciser son affiliation religieuse (chacune se sentant responsable d'elle-même) ; les chrétiennes sont largement majoritaires, l'arrivée d'orthodoxes étant déjà réalisée avant l'ouverture vers l'est. Mais à certains congrès viennent des juives, des musulmanes, une hindoue, une athée, une "black womanist"...

C'est à Budapest, en août dernier, qu'eut lieu le dernier congrès en date de l'AFERT¹ sur le thème "Construire des ponts dans une Europe multiforme : origines, traditions, contextes et identités religieuses". Deux générations de féministes se sont accueillies à bras ouverts, les plus jeunes attentives à l'apport des "grand'mères", les plus âgées heureuses de constater un nouvel afflux de vie. Les participantes ont fait preuve de créativité, par exemple pour les rituels : Un matin (à 7h SVP!), un labyrinthe nous attendait, tracé par terre avec tissus et rubans, dont chacun avait sa signification. (Une divorcée avait laissé une brique de son voile de mariée, une mère un bout du drap de son enfant, mort prématurément...). Un ruban de couleur à la main, les femmes pénétrèrent, l'une derrière l'autre, dans le labyrinthe. Y entrer signifiait tout laisser derrière soi. Sur le chemin, chacune noua son ruban à l'ensemble. Le centre était désigné comme un lieu où l'on se re-appropriait son pouvoir pour se diriger, fortifiée, vers la sortie et retourner dans le monde. C'était, pour moi, une expérience émouvante et transformatrice.²

Entre femmes, faire de la théologie, est-ce différent ? Oui, les femmes raisonnent mais elles attachent beaucoup d'importance au vécu et au politique. Je pense que les femmes se sentent responsables d'elles-mêmes. Au fur et à mesure que j'évolue, que je change moi-même, je sens que les femmes ont moins besoin de références extérieures... Voilà pourquoi le rituel du labyrinthe m'a plu. J'y ai réfléchi après : il n'y avait pas de référence chrétienne ou religieuse évidente, il y avait cette démarche où l'on se défaisait de tout pour avancer sur un chemin et s'assumer. Je me disais que, finalement, ce rituel-là est très féminin. Et quand je dis féminin, je ne suis pas en train d'opposer femme et homme, c'est le féminin qui peut se trouver en chacun : heureusement, il y a des hommes féministes.

Extraits d'une interview de Mary Phil KORSAK,
par M.-A. Collet, novembre 2005

¹ AFERT (Dr. Sabine Bieberstein, KUL) <http://www.eswtr.org>

² Le texte complet se trouve sur <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=182>

Le ministère féminin...

vu par quatre femmes pasteures de l'EPUB et Floriane Chinsky, première femme rabbin en Belgique

À l'occasion de l'entrée en fonction de Floriane Chinsky comme rabbin de la synagogue libérale Beth Hillel (Forest), la rédactrice en chef de la revue protestante Mosaïque, a rencontré le 27 septembre dernier, quatre pasteurs de l'ÉPUB : Isabelle DETAVERNIER, Laurence FLACHON, Heike SONNEN et Judith van VOOREN. Avec l'aimable autorisation de Michel Dandoy, que nous remercions, nous vous livrons quelques extraits de cette table ronde, axés sur la question de la spécificité de leur ministère et de la perception qu'on a d'elles dans le milieu où elles exercent leur fonction.

Judith van Vooren, après avoir adopté l'idée de Simone de Beauvoir, "on ne naît pas femme, on le devient", pense aujourd'hui qu'il y a des caractéristiques de la féminité qui lui appartiennent naturellement et qui n'ont donc rien de culturel. Sans absolutiser les différences entre hommes et femmes, on doit reconnaître qu'une femme a d'autres façons d'aborder les choses de la vie. Pour ce qui est du ministère pastoral, son expérience semble lui avoir montré, par exemple, que les femmes sont plus souples que les hommes dans leur rapport à la vérité, ces derniers pratiquant trop souvent l'imposition en ce domaine. De plus, en tant que femme, elle a pu se permettre des façons d'être et d'agir qui ne correspondaient pas aux standards pastoraux et qui ont pourtant été acceptées. Cela ne lui a toutefois pas valu que des éloges, surtout de la part de collègues masculins qui ont tendance à se conformer à ces standards.

Isabelle Detavernier pense d'ailleurs que le caractère minoritaire et "exotique" du pastorat féminin lui a donné, à elle en tout cas, un plus grand espace de créativité. Dans les communautés où elle a exercé, son ministère a suscité une curiosité positive, ce qui lui a ouvert certaines portes et un crédit certain. Elle a eu la possibilité de se démarquer par rapport au modèle masculin quoique, sur certains points, elle ne se soit pas jugée à la hauteur, là où des hommes l'auraient sans doute été.

Floriane Chinsky n'avait pas, au départ de son parcours, la conscience d'une spécificité féminine dans le comportement religieux ni d'intérêt pour la différence sexuelle en ce domaine, bien que les stéréotypes féminins ne manquent pas dans la communauté juive. C'est seulement lorsqu'elle s'est retrouvée en Israël, notamment au contact d'Américains, qu'elle a compris le féminisme et ses enjeux. Elle accorde cependant plus d'importance à ce que les femmes et les hommes ont en commun qu'à leurs différences, à la

différence singulière de chaque être humain, qu'il soit homme ou femme. Ceci dit, être femme et rabbin est à la fois une chance et un problème, un problème car une inévitable déclaration "politique". En effet, beaucoup de pratiques juives sont attachées à l'homme, pour des raisons historiques, non pour des raisons qui tiendraient à l'essence de la tradition juive. Ainsi, ce qui est simple et évident pour un garçon juif devient problématique pour une femme. Elle doit alors pouvoir justifier son parcours en tant que femme en confrontation avec les opinions de la tradition, en se rattachant de manière dialectique au débat rabbinique qui trouve son modèle dans le Talmud. Devenir rabbin, pour une femme, est donc de façon évidente un choix, un acte spirituel certes, mais aussi un acte "politique" par rapport aux usages de la communauté juive, acte qu'elle doit être prête à assumer. Cette difficulté a quand même l'avantage d'obliger une femme, plus qu'un homme, à creuser plus profondément du côté du sens de ses choix, du sens de son ministère. Fort heureusement, la difficulté est toute relative à la synagogue Beth Hillel, en ce que celle-ci conçoit sa vie religieuse sur un mode égalitaire.

Laurence Flachon attire l'attention sur le langage. Elle a été surprise que la féminisation du terme "pasteur" puisse parfois susciter des réserves alors qu'elle est habituelle dans certains pays, par exemple en Suisse, où le pastorat féminin est lui aussi plus courant et le protestantisme majoritaire. Or les études sur le langage montrent combien celui-ci, à la fois, reflète et façonne les mentalités... Elle reste cependant optimiste : même si le pastorat féminin suscite encore quelques réticences, la plupart des personnes reconnaissent le travail effectué et se refusent à juger a priori. Devenir pasteur(e) est donc plus une question de compétences à acquérir, de personnalité que de genre.

Laurence Flachon se méfie aussi des "qualités" qui seraient attribuées de manière immuable à l'un et l'autre sexe car cette catégorisation enferme plus qu'elle ne libère. Il est hasardeux de dire, par exemple, qu'une femme parce qu'elle est une femme, a plus de dispositions à l'écoute qu'un homme : les contre-exemples ne manquent pas évidemment ...

En finale, Floriane Chinsky estime en tout cas que les difficultés spécifiques aux femmes dans l'exercice de leur ministère sont une question dont il vaut la peine de débattre, même entre ministres (au féminin !) de traditions religieuses différentes. Raison pour laquelle Madame le Rabbin (eh oui ! pas de féminin : "rabbine" ne serait pas très heureux !) et Mesdames les Pasteures se sont promis avec enthousiasme de se rencontrer à nouveau. Amorce également d'un dialogue interreligieux ?

Michel DANDOY

Extrait de *MOSAÏQUES*, n°10, novembre 2005, p.7-8.

Rencontrées à Hors-les-Murs...

Les femmes qui, d'une situation donnée, font un projet

Pour ces femmes, le fait que l'homme de leur choix soit religieux, prêtre engagé dans l'Institution d'Église, n'est pas indifférent à leurs sentiments.

Celui auquel elles s'attachent par des liens d'amour est précisément marqué par un statut ecclésiastique et il est habité par des convictions évangéliques. Son mode de vie en témoigne : le sens des pauvres et des souffrants, le choix des chemins de paix, la réplique à toute violence à l'humanité des personnes, etc.

Ces traits de personnalité ont joué un rôle important dans la décision de ces femmes qui partagent elles-mêmes ces orientations de vie. Les recherches de l'un et de l'autre vont dans la même direction : un monde autrement possible. Nombre de ces femmes sont habitées par des convictions fortes ; la foi évangélique anime leur vie familiale, professionnelle, sociale et fait partie de l'amour qui les réunit.

Les femmes dévoilent à leur compagnon de nouvelles façons de vivre, le rapport à la femme, la vie amoureuse et, par elle, le rapport à la vie.

Les compagnes de prêtre

Ces femmes admettent bon gré mal gré les choix d'un compagnon qui souhaite poursuivre sa fonction ecclésiastique. Ce qui revient souvent à leur imposer de rester dans l'ombre, sans pouvoir manifester en public leur relation amoureuse. Nous connaissons nombre de cas où la situation est connue et acceptée par une bonne partie de la population.

Il arrive que des enfants naissent de cette relation. Certains enfants portent le nom de leur mère et ne connaissent pas l'état ecclésiastique de leur père.

Certaines s'adaptent à la situation avec les difficultés et les souffrances que peut engendrer l'absence de reconnaissance de leur couple par la société et l'Église, et parfois avec un véritable mal-être.

Dans ces cas de figure, la position de l'Église étonne et scandalise même. L'hypocrisie semble bien être promue au rang de règle de conduite de l'institution : connaissant les situations, elle s'en accommode, elle se défause des réalités et des débats en faisant celle qui ne sait rien ! Les principes sont saufs, le silence fait l'affaire !

Les questions posées

Épouser un prêtre, est-ce porter atteinte au sacré que représente le compagnon ? Est-ce vécu par l'épouse comme une transgression ? Ce qui a vocation d'être vécu comme une histoire de joies doit-il devenir un itinéraire culpabilisant ?

Est-ce aussi l'occasion d'une remise en question des ministères ? De certains dogmes ? De la règle du célibat ? Est-ce aussi une opportunité pour se reposer les questions du sens de la vie et de la foi chrétienne ? Celle-ci est-elle une heureuse nouvelle ? Les constructions qui la surchargent et viennent de l'histoire – touchant à la figure de la femme et de l'homme, à la sexualité, à la représentation du salut et du bonheur – ne seraient-elles pas des fardeaux insensés que l'institution fait porter à l'humanité croyante ? L'Église est-elle fondée à présenter ces surcharges comme vérités révélées ? « *Ils lient des fardeaux insupportables et ils les font peser sur les épaules des gens* » (Luc 11, 46).

L'histoire de la relation modifie les deux partenaires

Les itinéraires de ces prêtres et de ces femmes qui se sont rencontrés participent de ceux que connaissent nos cultures modernes : leurs histoires sont aussi bousculées par les fortes et brutales secousses de notre modernité en quête de repères. Pour plusieurs, l'Église n'est plus l'unique lieu de repères ... Et, au-delà, les questions les plus radicales se posent sur les significations de la religion pour vivre l'estime de soi, dans la vie personnelle et dans la vie sociale.

L'Église ne semble pas aujourd'hui disposée à revoir sa position sur la loi du célibat, érigée en norme universelle pour exercer la prêtrise. Pourquoi ferme-t-elle les yeux sur une évidence ? Nombre de prêtres, de religieux, de femmes et d'hommes posent ouvertement la question : le célibat est-il le seul état de vie compatible avec le ministère ordonné ? En vertu de quel imaginaire, de quelle idéologie, l'Église tient-elle cette langue de bois devant cette situation ?

Nous souhaitons avec beaucoup de croyants, qui attendent de l'Église une attitude de vérité, une mise en concordance des pratiques avec l'expérience vécue et les découvertes de la psychologie, de l'anthropologie, de l'exégèse. C'est tout autre chose qu'une question de mode ; il y va ici d'une exigence de vérité humaine.

Les vraies questions

Le célibat, un choix ? Pourquoi pas la liberté personnelle pour le prêtre de choisir les modalités de sa vie affective ? Le célibat imposé n'a-t-il pas ses limites ? Il peut être une fuite, un refuge ; il est parfois vécu comme un manque affectif, une frustration. Lorsque le manque amoureux se fait encombrant, que deviennent la disponibilité et la liberté ? Elles qui sont nécessaires à l'attention aux personnes, ne sont-elles pas précisément primordiales dans la pratique de tout ministère ? Autant que les autres états de vie, le célibat ne comporte-t-il pas lui aussi des risques d'échecs et de tragiques ratés ?

Le manque de clercs, la sécularisation et l'engagement de nombreux laïcs formés suggèrent un autre chemin : des femmes et des hommes qui croient en l'importance des évangiles et à la fécondité d'un partage en communauté y trouveront les solutions appropriées pour la prière et la vie au grand vent des problèmes et des espoirs du monde.

Marie MURAILLE-MEUNIER

Ministères féminins : de la réflexion à l'action...

... quand la transgression devient réponse évangélique à un blocage

« Aussi longtemps que les femmes forment environ 90 % des bénévoles qui rendent service dans l'Église, tout le monde est bien content de les avoir. Mais dès qu'elles voudraient aussi s'occuper des sacrements, cela devient "un problème". Dans le sanctuaire avec un seau et une serpillière, d'accord. Avec un calice ou un livre... horreur ! Pourquoi ? » (Marie-Cécile)

Saisie sur un forum (<http://forum.la-croix.com>), cette réflexion parmi d'autres résume la problématique avec un rien d'humour qui rehausse l'opportune question.

Déjà en 1990, après le Congrès de la Fédération Internationale des Prêtres Mariés à Doorn et le Synode des évêques, j'avais écrit l'article *Le ministère de l'ordre pour les femmes*¹. Depuis, *nihil novi sub sole* : la hiérarchie a durci ses propos, mais des actes de transgression ont eu lieu : lasses

¹ HLM, n° 41-42, novembre 1990, p. 25-26.

d'attendre une autorisation et frustrées d'entendre les mêmes sempiternels arguments, des femmes sont passées de la réflexion à l'action... Ma participation en septembre au Congrès de la FIPCM m'a replongée dans le sujet grâce à la conférence d'Alice Gombault, *Ministères féminins. Quelle contribution à une Église renouvelée ?*¹

Nous le savons, aucun argument théologique ne tient la route : s'adressant d'ailleurs, avant la rédaction d'*Inter insigniores*, à la Commission biblique pontificale, Paul VI reçoit une réponse ouverte : le Nouveau Testament ne permet pas à lui seul de résoudre la question. Sans tenir compte de cet avis, il publie l'encyclique en 1977 : "l'Église ne l'a jamais fait" reste pour lui le seul argument qui demeure.

Jean-Paul II en 1994, dans la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* de 1994, verrouille le sujet en déclarant l'ordination exclusivement réservée aux hommes et la question définitivement close. Preuve que « le premier texte de Paul VI n'avait pas empêché la poursuite de la promotion des femmes dans les sociétés occidentales et surtout leurs pratiques ecclésiales naguère réservées au prêtre ». Deux ans plus tôt, en 1992, l'Église anglicane vote le principe de l'ordination des femmes. Voilà les anglicans accusés par le Vatican de saboter les démarches vers l'œcuménisme ! Opposés à cette décision, deux ou trois cents prêtres anglicans rejoignent l'Église catholique qui les accueille à bras ouverts, avec femme et enfants.

Entre alors en scène le cardinal Ratzinger qui, avec l'artillerie lourde, signe une note de la Congrégation pour la doctrine de la foi (1995) précisant le statut d'*Ordinatio sacerdotalis* : elle « engage l'infaillibilité du magistère sur une doctrine d'exclusion des femmes de l'ordination à la prêtrise qui est présentée comme appartenant au dépôt de la foi et exigeant un assentiment définitif. D'une règle, qu'on pouvait penser seulement disciplinaire et historique, on a fait une doctrine de foi ».

Alors que les discours romains sur "la femme" témoignent d'une évolution timide² (quand il s'agit de sa condition dans la société), s'il devient ques-

¹ Éditrice de la revue Parvis, elle a donné cette conférence publiée dans le dossier, *Le renouveau des ministères, services aujourd'hui*, qui fut remis aux participants du Congrès de la Fédération Internationale des Prêtres Catholiques Mariés qui s'est tenu à Wiesbaden, du 16 au 19 septembre dernier.

² Ainsi dans *Mulieris dignitatem*, en 1988, Jean-Paul II parle d'égalité essentielle et de parfaite réciprocité entre les hommes et les femmes ; en 1995, avant la conférence de l'ONU sur les femmes, il reconnaît publiquement à Pékin la situation de péché et la rupture de l'équilibre voulu par Dieu que constitue la

tion du ministère ou des responsabilités en Église, le ton change : la nature et la vocation sont autres, l'égalité des sexes ne veut pas dire identité, ...

Un des arguments continue à circuler et interpelle. Il me vexe, comme beaucoup de femmes, mais aussi, je le crois, comme beaucoup d'hommes. Porte-parole des évêques, l'abbé E. de Beukelaer l'utilise encore : « Si Jésus était un homme, cela signifie quelque chose, mais la société change, et les femmes accèdent de plus en plus à des postes de responsabilité »¹. Double langage, qui cache encore l'argument de certains responsables : le Christ était un homme et ne peut être représenté que par un homme, ce dernier agissant *in persona Christi*. Cette affirmation pose une véritable question théologique à laquelle répond Alice Gombault : « La personne du Christ est-elle entièrement déterminée par sa masculinité, ou bien le Christ porte-t-il en lui toute l'humanité, donc l'humanité bisexuée ? *Vir* ou *homo*, *aner* ou *anthropos* ? En théologie, on dit que le Christ n'a sauvé que ce qu'il a assumé. S'il n'a assumé que la masculinité en lui, il n'aurait sauvé que les hommes et les femmes ne le seraient pas. S'il a sauvé l'humanité entière, c'est qu'il a assumé aussi la féminité et à ce titre une femme peut agir *in persona Christi* ».

Le temps de la transgression est venu pour certaines femmes. Dès juin 2002, des femmes catholiques, majoritairement allemandes et autrichiennes, passent à l'action : un évêque argentin en rupture avec Rome et peut-être d'autres, procède(nt) à l'ordination de sept d'entre elles, sur un bateau voguant sur le Danube. En juillet de cette année 2005, dix femmes ont été ordonnées diacres ou prêtres, et cette fois par des femmes évêques : la française Geneviève Beney a été ordonnée prêtre, sur un bateau croisant sur la Saône et le Rhône. Acte de foi mais aussi de protestation : à cinquante-cinq ans, cette femme diplômée de théologie, sans enfant et mariée à un protestant, est ainsi devenue la première femme ordonnée prêtre dans l'Hexagone. Favorable à "une modification de la loi" canonique permettant "aux hommes mariés, aux femmes mariées ou non d'accéder à ce ministère", elle se retrouve de facto excommuniée, donc interdite des sacrements de l'Église². Une mise au ban qui ne dissuade pas les candidates à l'entrée dans les ordres de par le monde. Une cérémonie similaire a eu lieu le 25 juillet sur le continent américain, et une soixantaine de femmes

domination des hommes sur les femmes. Alice Gombault, op.cit., titre 6.2, p. 3.

Les autres citations non référencées sont extraites de cette conférence.

¹ Le Journal du Mardi, n° 241, 8 novembre 2005, p. 9.

² Geneviève Beney dans le hors-série 2005 que la revue Golias consacre à ces ordinations.

suivraient actuellement une formation pour devenir prêtres à leur tour. Selon la déclaration de *Femmes et Hommes en Église* du 15 juillet 2002, « la décision qui vient d'être prise à Rome fait la démonstration d'un autoritarisme dogmatique qui provient de l'ignorance de l'histoire et ne peut plus être reçu. Il va de pair avec un manque d'écoute et de confiance contraires à la vie pastorale et communautaire ».

Mais le temps de la réflexion se poursuit toujours : comme en témoigne aussi John Wijngaards¹ à travers le site www.womenpriests.org, il est temps de « rencontrer les besoins pastoraux de groupes spécifiques, tels que le clergé et les laïcs troublés, les femmes qui se sentent aliénées, les théologiens et les professeurs harcelés, les femmes catholiques qui se sentent appelées à une vocation, ... tout en reflétant l'amour et le respect envers notre foi catholique, l'Église, la tradition, l'unité de l'Église, les autres églises chrétiennes et le bien être spirituel des croyants ». Lors du Congrès de Womens Organisation de juillet dernier, la réflexion et l'action – l'ordination de femmes – étaient bien scindées car toutes et tous ne sont pas sur la même longueur d'ondes².

Et c'est avec grand intérêt pour cette stimulante question qu'une délégation de PAVÉS dont je ferai partie, se rendra à Paris, les 20 et 21 janvier 2006, pour le premier colloque international « Femmes prêtres. Enjeux pour la société et pour les Églises » organisé par *Femmes et Hommes en Église*. Nous participerons à des échanges d'expériences avec l'espoir de nourrir une réflexion pertinente sur la question plus globale des ministères pour aujourd'hui ... afin de ne pas conforter le système encore trop misogyne, clérical et hiérarchique que nous subissons. Car pour certains d'entre nous, la question plus fondamentale subsiste : de quels services nos communautés ont-elles besoin ? À quoi servira-t-il de remplacer un clergé masculin par un clergé féminin ? Un débat urgent ne devrait-il pas commencer par là ? Affaire à suivre...

Marie-Astrid COLLET-LOMBARD

¹ Lors d'une interview que m'a accordée en janvier 2005, cet ancien père blanc, vicaire général à Londres en 1982, aujourd'hui marié à Jackie Clackson qui se sent appelée à la prêtrise. Accessible en 8 langues, ce site présente l'ensemble de la question et les différents points de vue : toutes les références bibliques, patristiques, vaticanes traitant de la femme, les arguments en faveur de l'ordination, ...

² Lire à ce sujet : Les ordinations de protestation ne tiennent pas compte de la communauté par Rosemary Ruether, dans le *National Catholic Reporter*, 2 mai 2003, repris sur le site mentionné dans le texte.

Après le Congrès de la Fédération Internationale des Prêtres Mariés

Le VI^e Congrès International des Prêtres Catholiques Mariés s'est tenu à Wiesbaden, du 16 au 19 septembre 2005. L'accueil était pris en charge par le groupe de prêtres mariés allemands, *Vereinigung Katholischer Priester und ihrer Frauen*, et fut remarquable tant du point de vue organisation que du point de vue confort et chaleur humaine. Merci à eux !

Ce Congrès revêtait une importance toute particulière car il devait finaliser une évolution décisive de notre organisation. Pour des raisons économiques d'abord, il nous était devenu de plus en plus difficile de tenir des Congrès intercontinentaux. Depuis six ans déjà, le processus de transformation de notre mouvement en une Confédération de Fédérations continentales était engagé.

Mais il serait hypocrite de cacher que d'autres raisons, culturelles, sociales, et donc aussi forcément théologiques, nous poussaient dans cette direction. Nous avons à nouveau fait l'expérience de ces difficultés au cours de ce dernier Congrès de la Fédération Internationale. Il n'a pas toujours été facile d'admettre sereinement que des pratiques et des théologies très différentes risquaient à tout moment de nous diviser assez gravement. C'est vraiment le défi de l'unité dans la diversité que nous avons dû affronter et tenter de surmonter avec beaucoup de bonne volonté... et de compromis. C'est ainsi par exemple que la visite surprise de deux femmes évêques récemment ordonnées a pu revêtir des significations très différentes pour les participants, selon les groupes, selon les pays et continents...

Le dernier acte officiel du Comité Exécutif de la Fédération finissante a été d'envoyer une lettre au synode des évêques pour demander une fois encore qu'ils fassent pression pour une suppression de la loi d'obligation du célibat pour les prêtres de l'Église catholique latine. À voir de quoi a accouché ce synode – en tout cas au niveau des recommandations des évêques puisqu'on n'a pas encore le document pontifical – on comprendra sans peine nos hésitations à encore investir dans ce type de démarche ...

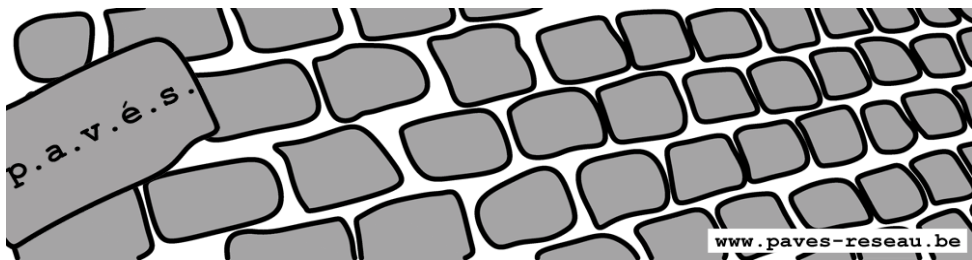
Une journée du Congrès était consacrée à des conférences et des débats sur le thème « *Le renouveau des ministères comme services aujourd'hui* ». Les participants ont pu entendre une communication originale de Rafael Esteban, un père blanc d'origine espagnole qui exerce son ministère à Cambridge : il a tenté de montrer à quel point tant la théologie que l'anthropologie nous poussaient à réviser la conception traditionnelle des ministères – mais aussi du rôle de l'Église en général et de la foi elle-même – dans le sens d'un "vivre-avec" les autres comme Dieu lui-même tentait de le faire depuis la Création et à travers l'Incarnation.

La seconde conférence par Alice Gombault, des *Réseaux du Parvis*, interrogeait sur les chances et les ambiguïtés de la recherche actuelle concernant les ministères féminins : quoi qu'on puisse penser des ordinations "sauvages" opérées ces dernières années, il ne fait aucun doute qu'une plus grande attention à la composante féminine devrait être un élément déterminant de toute réforme et de tout renouveau dans l'Église catholique.

Tout juste avant le Congrès, la nouvelle Fédération Européenne s'était réunie pour acter sa constitution et élire ses représentants. Cette Fédération rassemble les groupes de prêtres mariés de France, Espagne, Italie, Belgique et Grande-Bretagne. La présidence de la Fédération a été confiée pour deux ans à Pierre Collet, président du groupe belge Hors-les-Murs. Celui-ci est aussi devenu le coordinateur de la Confédération internationale selon une présidence tournante de 6 mois.

Au vu de l'évolution actuelle de l'Église institutionnelle, certains peuvent ne pas comprendre qu'on se mobilise encore pour ces congrès et pour ce genre d'investissement. Pour nous cependant, au-delà du très grand plaisir de se rencontrer et de communiquer, il paraît essentiel de continuer à soutenir la contestation : il s'agit de droits humains, bien sûr, de liberté et d'authenticité, mais il s'agit aussi de la vérité et de la saveur de l'Évangile. Et si c'est "l'Église" qui est censée nous le transmettre, notre responsabilité spécifique est de la forcer à se purifier pour que ce soit encore possible !

*Marie MURAILLE, Paul BOURGEOIS, Marie-Astrid et Pierre COLLET,
délégués de HLM au Congrès*



*Dieu se révèle comme l'humain.
C'est en effet l'Humain
qui constitue
le principal attribut de Dieu...
C'est l'Humain qui constitue
l'image de Dieu dans l'homme
(Nicolas Berdiaev)*

Joyeux Noël !

Sommaire

- | | |
|-------|---|
| p. 2 | Éditorial (<i>Philippe Liesse</i>) |
| p. 3 | Éteindre le feu (<i>Jacques Gaillot</i>) |
| p. 4 | L'Assemblée Générale 2005 de Pavés (<i>Sylvie Kempgens</i>) |
| p. 8 | Le Mouvement Chrétien pour la Paix (<i>Gisèle Vandercammen</i>) |
| p. 10 | L'adoption par des couples homosexuels (<i>Michel Elias et Alain Fohal</i>) |

Bulletin PAVÉS n° 5 – décembre 2005

Secrétaire de rédaction : Philippe Liesse, avenue Gevaert 122, 1332 Genval
02 653 24 86 – philippe.liesse@skynet.be

Le froid, la neige ! Décembre nous plonge subitement dans les rigueurs météorologiques et humaines : deux hommes sont morts dans la nuit ! À Bruxelles, près de chez nous ! Anonymat et solitude font chanter la mort !

En 1954, l'abbé Pierre lançait son appel sur les ondes : « *Un homme est mort cette nuit.* » Il s'ensuivit un immense élan de solidarité. Aujourd'hui, en 2005, les médias ont rapporté l'événement de Bruxelles sous la simple forme d'un "*fait d'hiver*". C'est dans les difficultés budgétaires que diverses associations se débattent pour apporter un peu de chaleur et de nourriture aux SDF.

L'abbé Pierre a fait la une ces derniers temps ! Dans un merveilleux petit livre, il dit sa vie, ses questions, sa foi, ses expériences amoureuses. Oui, il parle d'amour ! Espoirs et déceptions. Merveilleux abbé Pierre, quelle fraîcheur chez ce nonagénaire ! Mais ça n'a pas plu à tout le monde. Les Révérends Pères sirupeux se sont sentis déstabilisés dans leur intimité et certitude de supériorité cénobitique, mais ils ont vite trouvé la parade en vantant l'abbé Pierre pour ses engagements auprès des plus pauvres tout en regrettant qu'il n'ait pas réservé "*ces choses*" pour l'intimité du confessionnal !

Quand l'abbé Pierre parle de l'homosexualité, il n'affiche aucun pater-nalisme. Il parle tout simplement avec humanité, la vraie, celle qui refuse d'exclure a priori ce qui ne serait pas conforme aux normes docilement préétablies et labellisées. Il plaide pour le débat de société, le vrai débat, celui qui donne la parole à toutes les parties concernées. C'est dans cette optique que nous avons sollicité la Communauté du Christ Libérateur sur le délicat problème de l'homoparentalité.

Différents échos viennent réaffirmer nos priorités : l'AG de Fosses-la-Ville, un projet de pèlerinage interreligieux en Palestine, l'appel de Jacques Gaillot dans le cadre des événements qui ont secoué les banlieues françaises. Il nous reste à peaufiner notre engagement au niveau international, nous lançons déjà un appel à tous les volontaires ! Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Une étincelle a percé l'anonymat et la solitude pour que l'homme retrouve son nom et sa dimension fraternelle. Joyeux Noël !

Philippe LIESSE (Evangile sans frontières)

Éteindre le feu

« C'était comme une boule, il fallait que ça pète »... En lisant cette phrase exprimée par une jeune fille de Seine-Saint-Denis, je pense à une entrevue, en septembre dernier entre la coordination nationale des Sans Papiers et le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur. J'y avais exprimé mon inquiétude, assurant qu'en dix années, je n'avais pas connu de rentrée aussi noire. Le directeur de cabinet eut l'air sincèrement étonné.

Quel fossé entre les responsables politiques et la rue, entre la vision faussée du gouvernement et la réalité quotidienne de chacun d'entre nous ! Oui, c'était comme une boule et il était évident que « ça allait péter ».

Voilà des années que les associations de terrain expriment ce mal être et alertent l'État en vain. Non seulement rien ne s'est amélioré, mais le mépris affiché envers les plus démunis s'est accru.

La colère exprimée aujourd'hui en est la conséquence. Essayons de la comprendre et surtout de la rendre positive. Car cette rage a le mérite de nous tendre un miroir qui nous renvoie crûment l'image de notre société. Une société où les entreprises qui licencient tout en amassant de gros profits ne sont pas condamnées mais où un chômeur qui manifeste sa douleur est incarcéré ; une société qui n'a plus d'argent pour son éducation et sa santé mais qui allège l'impôt sur les gros revenus ; une société qui crée des besoins, incite à consommer encore et toujours davantage mais qui fabrique des exclus à qui elle refuse le minimum vital.

Parqués dans leur quartier, humiliés par les injustices, les jeunes ont réagi par la violence. Une violence aveugle et irresponsable, dit-on. Mais ne sont-ils pas eux-mêmes les victimes d'une violence encore plus insupportable qui saccage leur quotidien, et emprisonne leur vie comme une fatalité ? Qu'ils entrent dans un magasin et le vigile les piste, qu'ils s'installent dans un bar du centre-ville et on les fait payer d'avance, qu'ils cherchent du boulot ou un logement et on les refuse à cause de leur origine ! Partout ils ne rencontrent que peur, soupçon et méfiance.

Comment voulions-nous qu'ils réagissent ?

Ces jeunes montrent brutalement qu'ils existent et ils occupent la scène médiatique. À leur colère répond l'arsenal répressif : police, tribunal, condamnations, incarcérations, expulsions... On nous promet qu'après, lorsque

l'ordre sera revenu, le gouvernement agira, que les promesses sociales seront tenues. Il nous est permis d'en douter. Tant de rendez-vous ont été manqués, tant de mensonges ont été distribués, tant de serments politiques ont été enterrés dans le cimetière surpeuplé des engagements reniés.

Pourtant, si nous n'agissons pas, nous courrons tout droit à la catastrophe. Alors, c'est sans doute à nous de forcer la main de nos dirigeants. Ne nous contentons pas d'un apaisement de surface. Sous le couvercle, la révolte continuera de bouillir, jusqu'au prochain débordement. C'est le feu qu'il faut éteindre en luttant avec détermination contre tout ce qui l'alimente : injustice, racisme, inégalité, chômage...

Demain est à faire. Ces jeunes à la dignité rebelle en sont des acteurs incontournables.

Jacques GAILLOT (évêque de Partenia)
(Ce texte est proposé par Réseau Résistances)

L'Assemblée Générale de Pavés

Au cœur de la petite cité de Fosses-la-Ville, ce 8 octobre 2005, nous étions une bonne vingtaine, venus de toute la Belgique francophone, pour réfléchir au fonctionnement de notre réseau, et à ses possibilités d'élargissement.

La réflexion menée depuis un an autour de la notion de réseau a mis en évidence la difficulté de ce type de structure : une structure de type hiérarchique est bien plus simple à gérer, et même à penser ! Toutefois, un réseau apporte, en interne, reconnaissance et enrichissement mutuels, issus de la rencontre entre les groupes, et en externe, efficacité et visibilité accrues. Comme suite à cette réflexion, le Conseil a décidé de présenter à l'Assemblée :

- une liste d'objectifs communs, en lieu et place de la Charte qui posait des pré-requis à toute adhésion ;
- une proposition d'évolution du règlement d'ordre intérieur (ROI), conçue dans une perspective à la fois d'élargissement du réseau, et d'allègement de son fonctionnement.

La philosophie qui sous-tend **les objectifs** est la suivante :

- le nouveau texte propose un accord ouvert sur des objectifs clarifiés : des valeurs, dix engagements de vie, avec des projets d'actions, de visibilité, de publication, de dialogue ;

- pour mettre fin aux lancinants débats "Église ou société" et "dedans ou dehors", le texte proposé ne fait plus de distinction entre valeurs chrétiennes et humaines, ne nomme plus de circonstances, de revendications ni d'événements précis, et se situe résolument dans une logique d'incarnation et de non-concurrence ;
- dans un réseau, le respect de l'identité des groupes est primordial : ils ont et gardent leurs objectifs propres ; le réseau, quant à lui, propose des objectifs communs, limités.

Sur le plan du fonctionnement, il importe que le réseau ne soit pas trop lourd à porter : les modifications proposées tendent donc à réduire le nombre de réunions du Conseil à trois par an car au sein de nos groupes, nombreux sont ceux qui ont déjà beaucoup d'activités. En contrepartie, on assurera un Bureau "consistant", qui coordonne efficacement, et des groupes à tâches bien actifs : le comité de rédaction (dont la perspective est, à terme, une vraie revue commune, sur le modèle des *Réseaux du Parvis*), un site web vivant et une commission internationale pour les contacts avec l'étranger.

L'animateur passe la parole à l'Assemblée, qui ajoute simplement qu'une démarche plus volontariste vers les protestants serait souhaitable, et qu'un fonctionnement démocratique doit également prendre en compte l'aspect collectif et institutionnel de toute action dans la société. Elle se réjouit surtout de la participation de représentants du Réseau Résistances (Bruxelles), ce qui met fin à des années d'incompréhension, et de la réponse positive que le groupe Abrahame a apportée à l'invitation de rejoindre le réseau.

Si les nouvelles propositions font donc l'unanimité, la question des différentes revues, qui mobilisent beaucoup d'énergies dispersées, est une fois de plus mise sur la table. Les délégués qui constituent le Conseil en sont évidemment conscients, et ont mis en œuvre la formule actuelle de l'encart : celle-ci permet de sauvegarder la diversité et la spécificité des groupes existants, ainsi que leur gestion financière particulière.

Des participants encouragent à essayer aussi de faire paraître des articles dans la grande presse quotidienne (ne fût-ce qu'une fois par trimestre), et à confier des textes aux "toutes boîtes" publicitaires qui cherchent du contenu rédactionnel : dédaigner ce public ne serait pas cohérent avec notre engagement d'attention au plus faible ...

Les deux ateliers qui s'organisent ensuite proposent justement d'approfondir ce thème de la communication, ainsi que la question des activités à organiser en commun.

Organiser des activités en commun

Pour répondre à une demande clairement émise lors de la rencontre du mois d'avril autour de Jacques Gaillot, l'atelier propose l'objectif de rassembler nos forces chaque année pour un ou deux événements, et fait deux suggestions pour 2006 :

- épauler le Mouvement Chrétien pour la Paix qui organise un pèlerinage interreligieux en Israël et Palestine en septembre 2006 : p. ex. participer à l'organisation d'un panel pour lancer l'initiative, puis assurer la diffusion de l'information (avant et après) ;
- proposer une activité 'alternative' lors du congrès Bxl - Toussaint 2006.

Au sein de l'atelier, d'autres moyens sont aussi suggérés :

- aller en délégation, sous l'étiquette PAVÉS, à des événements qui s'organisent ici ou ailleurs (p.ex. *Hommes et Femmes en Église* à Paris) ;
- proposer notre candidature au Conseil Interdiocésain des Laïcs, ou au moins offrir notre collaboration à sa commission *Fois et Convictions* ;
- nous tenir au courant de ce qui se passe au Forum Social, trop peu médiatisé ;
- donner un écho aux campagnes *Vivre Ensemble*, *CNCD*, ...

Ces suggestions ne font toutefois pas l'unanimité, même si elles semblent importantes pour rendre plus visible notre souci de voir évoluer la société.

La communication dans le réseau (journal, site, ...)

À ce qui a déjà été dit en plénière, l'atelier ajoute que :

- plutôt que d'essayer de se faire publier dans la grande presse, il s'agit davantage d'être prêts à répondre à ses sollicitations : il nous faut nous former à passer dans les médias. Le travail du groupe "prise de paroles" doit se poursuivre ;
- pour mettre sur pied un journal commun PAVÉS avec la participation des différents groupes, il faudra un comité de rédaction très démocratique, doté d'une charte, que chaque groupe y soit représenté, et que ses particularités soient respectées (les questions de financement, de gestion des fichiers d'adresses, et du projet en général, doivent être réfléchies avec tous les groupes concernés).

Avant un bon morceau de tarte de la région, l'Assemblée appose sa signature sur la pétition d'*Entraide et Fraternité* : « Un toit pour tous ».

Sylvie KEMPGENS (Communautés de base)

Notre proposition ou « Charte »

adoptée en AG le 8 octobre et au Conseil du 17 novembre 2005

P.A.V.É.S. est un réseau qui relie des groupes de catholiques réformateurs en Belgique francophone, tous engagés pour plus de liberté, d'ouverture et de justice dans l'Église et dans la Société.

Le réseau PAVÉS puise ses références dans la Bonne Nouvelle de Jésus et dans les Droits Humains.

Considérant que la fonction des Églises est de promouvoir la liberté, la dignité de la personne, la solidarité et la justice, le réseau PAVÉS veut contribuer activement à la réalisation des objectifs suivants :

- diffuser une parole libératrice : en mettant l'accent sur l'autonomie de la personne, sur la liberté d'opinion et la responsabilité de chacun(e), sur l'attention aux réalités vécues par les gens.
- mettre en œuvre des fonctionnements démocratiques et participatifs : par une attitude de service, à l'inverse de toute attitude autoritaire ou arbitraire et par l'égalité de tous (femmes et hommes, laïcs et clercs).
- développer la solidarité et l'engagement avec les plus faibles, particulièrement en luttant contre toute exclusion (sociale, ecclésiale ou autre).
- apprécier les acquis positifs de la modernité, et en particulier ceux des sciences et des sciences humaines.
- être conscient que tout progrès requiert des changements économiques, politiques, sociaux et culturels.
- convaincre que la vérité sera toujours objet de recherches plurielles et qu'elle se dévoile en lien avec la culture dans laquelle nous vivons.
- restaurer la fidélité à l'Évangile et appeler à cette cohérence l'Église catholique et ses responsables.
- pratiquer le dialogue œcuménique, inter-religieux et avec les non-croyants.
- assumer et critiquer la fonction sociale, politique, économique de l'Église et favoriser une séparation claire, visible et officielle entre l'Église et l'État.
- relier entre eux ceux qui aspirent à ces objectifs.

Afin d'être plus efficace dans la poursuite de ses objectifs, le réseau PAVÉS noue des contacts et engage des collaborations aux niveaux national et international. Il s'inscrit ainsi dans le réseau européen Église et Liberté et dans le réseau international I.M.W.A.C. (International Movement We Are Church).

PAVÉS ne souhaite ni rupture, ni Église parallèle mais croit au dialogue, au débat, aux gestes significatifs et aux pratiques prophétiques dans la façon de vivre les problèmes de notre temps.

Le Mouvement Chrétien pour la Paix

La fin de l'année est une bonne occasion pour faire le point des activités de nos différents groupes. Le M.C.P. en profite pour vous sensibiliser à différents chantiers où se construit la paix :

A - Objections civiles et campagnes contre les armes nucléaires

La campagne de cette année "*Mon argent sans scrupule ?*" demande aux banques de **ne plus investir dans les firmes qui produisent les armes à uranium appauvri**. Au fait, de quoi parlons-nous ?

Il s'agit d'armes particulièrement redoutables pour les populations civiles et les militaires qui les emploient. L'uranium est radioactif. L'uranium enrichi est utilisé dans les centrales nucléaires. Lorsqu'il est appauvri les scories contiennent encore un peu de radioactivité, ce matériau particulièrement lourd est utilisé dans la fabrication d'armes qui ont une plus grande force de pénétration (rakets, balles, devanture des chars) Au moment de l'impact, ces éléments libèrent dans l'atmosphère des substances chimiques qui vont causer des leucémies, des lésions à l'appareil respiratoire, aux reins, au cerveau, etc. En Irak, des enfants de parents atteints naissent avec des malformations comme après la bombe d'Hiroshima. De plus, les débris de ces armes peuvent polluer le sol et l'eau pour des années. En Italie et en Angleterre, les armées ont été condamnées à payer des dommages et intérêts aux familles de soldats morts. C'est une reconnaissance de la dangerosité de ces armes qui, comme les mines anti-personnel et les armes chimiques, sont condamnables par la convention de Genève.

En avril 2004, un rapport d'enquête a été publié par Netwerk Vlaanderen au sujet des investissements de cinq grandes banques actives en Belgique (Axa, Fortis, Dexia, ING et KBC) dans les industries qui fabriquent des armes "controversées" : mines antipersonnel, bombes à fragmentation, bombes à uranium appauvri ou armes nucléaires. Ce rapport a démontré que, directement ou indirectement, ces cinq institutions financières avaient des liens financiers avec 13 entreprises de ce secteur, à hauteur de 1,2 milliards d'euros.

Face à ce constat, les clients/épargnants de ces banques sont évidemment en droit de leur demander de se retirer de tout investissement ou financement dans de telles entreprises et d'élaborer et de mener une politique qui interdise tout lien financier futur de ce type.

Mais, plus largement, la question posée est celle de l'information et du contrôle dont bénéficient les clients à l'égard des investissements et des financements accordés par leur banque non seulement dans l'industrie de l'armement mais aussi dans d'autres entreprises peu soucieuses du respect des droits humains et de l'environnement : que fait ma banque de mon argent ? Celle-ci ne doit-elle pas informer clairement, honnêtement et complètement ses clients de sa politique d'investissement et rendre public son portefeuille d'investissements et de financements ? Vous aussi, **interrogez votre banque sur l'utilisation qu'elle fait de votre épargne !**

Avec la même préoccupation pour une paix constructive nous sommes partie prenante des campagnes "abolition 2000" qui prolongent une action initiée par les maires de Hiroshima et de Nagasaki. Trois cents communes belges se sont déclarées "hors nucléaire".

B - Un voyage interreligieux en Palestine et Israël en octobre 2006

Ce voyage comprendra d'une part la rencontre des diverses communautés religieuses, de leurs représentants et de leurs groupes qui s'activent pour la paix et la justice, d'autre part la visite des lieux liés à l'histoire de ces différentes communautés.

Cette démarche se veut en prolongement de ce qui se fait déjà ici en Belgique au plan d'un dialogue interreligieux. Orienté vers une connaissance réciproque, et tablant sur une reconnaissance des aspects lumineux et obscurs de nos histoires propres, ce dialogue favorise la réconciliation et l'engagement pour une société juste et fraternelle.

Nous pouvons d'autant moins rester insensibles à la guerre et à la violence qui sévissent au Proche-Orient, qu'il est le lieu où s'enracinent des communautés de foi qui mettent le droit et la justice au cœur de leur message.

Ce voyage de huit jours, à partir du 30 septembre, coûterait aux environs de 1100 €. Deux rencontres préparatoires sont prévues : l'une pour mieux comprendre le contexte où vivent les communautés que nous rencontrerons, l'autre pour l'aspect pratique.

Contact : Pierrette Nicolosi 0475 77 84 01 pierrettenicolosi@hotmail.com

Nous avons encore d'autres chantiers ! Si vous pensez que nos actions valent la peine, venez donc nous rejoindre, pour que les vœux de paix deviennent réalité !

Gisèle VANDERCAMMEN (Mouvement Chrétien pour la Paix)

L'adoption par des couples homosexuels

Et si c'était une chance ?

Pendant des millénaires les gens ont mis des enfants au monde sans trop se poser de questions sur leurs responsabilités, leurs capacités éducatives ou le droit des enfants à naître. Beaucoup ne savaient même pas très bien comment «on faisait» les enfants. Ils vous venaient, on les prenait ou on les abandonnait, on les éduquait bien ou mal selon les cas.

Au XXe siècle, avec l'arrivée de la contraception conjuguée à une révolution culturelle, le rapport au corps s'est modifié. Les femmes et les hommes deviennent responsables, bon gré mal gré, de la décision de mettre un enfant au monde et de l'éduquer. L'enfant cesse de «survenir» dans ma vie, il devient le fruit de ma décision, de mon désir d'enfant. Décider d'avoir un enfant est une responsabilité aussi nouvelle que lourde. Serai-je un bon parent ? Notre couple, notre famille est-elle en état de donner à cet enfant qui va venir tout ce dont il aura besoin ?

Il serait présomptueux de croire que nous, homosexuels, savons mieux que les autres ce qui est bien ou pas pour l'enfant. La question de l'adoption par les couples de même sexe est une question grave qui mérite débat. Il est sain de faire le tour de la question, que la controverse ne soit pas escamotée, que les points de vue soient entendus le plus largement possible dans un climat serein et d'écoute mutuelle.

Soucieux d'un débat approfondi, le Conseil Interdiocésain des Laïcs a identifié des questions à 3 niveaux : les principes (homosexualité et famille), l'éthique (droits de l'enfant et droits des agents de l'adoption) et le juridique (droits des adoptants). Nous nous bornerons ici à quelques réflexions sur les droits de l'enfant.

Les droits de l'enfant

Le fait est là: des homosexuels hommes et femmes élèvent déjà des enfants. Il convient de donner à ces enfants élevés dans des familles homoparentales les mêmes droits qu'à ceux de familles «traditionnelles». La proposition de répondre à cette nécessité par la création d'un droit spécifique appelé «parenté sociale» crée une situation de discrimination, les enfants «homoparentaux» relevant d'un droit égal «pas tout à fait le même». Cette différence de statut

entre enfants ne s'apparente-elle pas à de l'homophobie ? Des opposants à l'adoption avancent l'argument qu'on n'aurait pas le droit d'imposer des «problèmes supplémentaires» aux enfants. C'est en effet déjà difficile d'élever des enfants dans un couple «normal» ; que serait-ce alors dans un couple où il y a deux papas ou deux mamans ? Bonjour les dégâts !, on voit arriver les problèmes identitaires, de développement psychique,...! En poussant cette logique jusqu'à l'absurde, ne devrait-on pas alors interdire l'adoption aux personnes de couleur, aux parents obèses,...?

Nous ne tirerons pas argument des études montrant qu'il n'y a pas de problème, ni des pratiques séculaires qui consistaient à confier les bébés abandonnés à des monastères (on se demande comment se développait le psychisme des chérubins dans ces univers à la sexualité niée), ni même de tant d'enfants élevés, de tout temps, par des mamans seules ou des grands papys, et qui n'ont pas manqué cependant de trouver dans leur entourage les référents sexuels masculins et féminins. Les gays et les lesbiennes vivent dans le monde «normal» avec des femmes et des hommes très proches d'eux qui partagent leur existence.

Dans les faits, le modèle traditionnel «papa, maman et moi» est en perte de vitesse. De nombreux enfants sont élevés de nos jours par des familles monoparentales ou recomposées. Ils apprennent à se construire au travers des fluctuations relationnelles de leurs géniteurs. Ils ont ainsi parfois deux ou trois papas ou deux ou trois mamans, et plus encore de papys et mamys, d'oncles et de tantes... Et finalement, c'est peut-être une bonne chose !

L'argument que nous voudrions faire entendre est celui qui vient de notre propre témoignage de vie. Nous sommes des gays et des lesbiennes, mais nous avons été des enfants et nous avons vécu la vie d'enfants homosexuels. Nous nous souvenons de ce que cela a été comme souffrance, comme calvaire parfois, d'être élevés dans des familles et des univers sociaux où n'existait aucune référence positive à l'homosexualité, où les seules images qu'on nous proposait de nous-mêmes étaient des caricatures et des insultes. On dit que les temps ont changé, que la société a évolué, qu'aujourd'hui les homosexuels ont des droits. Certains pensent même que nous en avons trop, que nous sommes un puissant lobby ! Sait-on que le taux de suicide chez les adolescents homosexuels en France est 13 fois supérieur à celui des ados hétéros ? Sait-on aussi que ceux qui ont raté leur suicide ont expliqué que le plus insupportable pour eux n'était pas tant leur homosexualité, mais le sentiment de totale solitude et l'homophobie ambiante, souvent familiale ?

Nous pensons qu'être élevés dans des familles où circulent des modèles ouverts est un droit pour les enfants et qu'il est gravement dommageable qu'un enfant sur dix (il paraît qu'on est 10% sur terre !) soit privé de modèles positifs d'identification. Rencontrer à la crèche, à l'école, dans la vie quotidienne des petits garçons et des petites filles élevés par deux papas ou deux mamans, c'est pour beaucoup d'enfants une condition pour se sentir normal. Plus encore si ces familles sont vraiment acceptées et socialement reconnues par le droit comme des familles normales à part entière. Le mariage et l'adoption par des personnes de même sexe est un signal social fort de la «différence réellement acceptée».

L'enfant n'est pas un objet sur un marché

Deux arguments à l'encontre de l'adoption sont particulièrement nauséabonds.

L'argument des «pays d'origine» pourvoyeurs des enfants étrangers adoptables dans notre pays est une atteinte à l'universalité des droits humains. Ces pays n'acceptent pas l'homosexualité et s'ils s'aperçoivent que la Belgique la tolère, ils ne nous enverront plus d'enfants. La morale doit-elle donc être: soyons homophobes et en récompense nous continuerons à recevoir des enfants ?

Pire encore est l'argument de la concurrence intolérable que représenteraient les adoptants homos alors qu'aujourd'hui déjà il n'y a pas assez d'enfants adoptables pour les couples normaux. Cet argument de pénurie sur le «marché» de l'adoption est déconcertant ! Qui a dit qu'il ne fallait pas confondre droit de l'enfant et droit à l'enfant ?

L'Église

Il y aurait encore beaucoup à dire, notamment sur les arguments développés par l'Église catholique. Constatons simplement que ce que disent les autorités ecclésiastiques de la sexualité semble frappé de non-pertinence sociale tant, sur ce chapitre, nos contemporains catholiques ont manifestement décidé de vivre leur vie sans écouter leurs éminents pasteurs. Regrettons toutefois cette difficulté de la hiérarchie à rejoindre les réalités vécues, notamment par les chrétiens homosexuels.

Michel ELIAS, Alain FOHAL (Communauté du Christ Libérateur)